



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



26087887

Original déposé le

24 JUIN 2026

Greffier
au greffe du tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

N° d'entreprise : 0719 482 652

Nom

(en entier) : Sport Sur Ordonnance

(en abrégé) : SSO

Forme légale : ASBL

Adresse complète du siège : rue de moha 17/3 5030 Gembloux

Objet de l'acte : modification conseil d'administration - Nomination

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASBL SPORT SUR ORDONNANCE

Date : 12 juin 2026

Lieu : Visioconférence (Teams)

Personnes présentes

Benoît Massart (Président), Christophe Dohn (Administrateur), Ludovic Mauroy (Administrateur), Marie-Aline Mohymont (Administratrice), Christophe Renard (Directeur – Délégué à la gestion journalière), Estelle Nysten (Chargée de projet), Kevin Brouillard (Chargé de projet), Adrien Fauvart (Waterloo), André Dehaen (Ligue Cardiologique Belge), Anne-Laure Sennesael, Guillaume Ninforge (SillySports), Carol Charlier (FASE Santé), Caroline Plasman (Hotton), Dominique André (Waterloo), Emmanuelle Dubois (La Louvière), Thierry Fripiat (Gerpennes), Jonathan Latour (Ath), Michèle Lejeune (Charleroi), Nicolas Schillings (Chaumont-Gistoux), Pauline Lens (Havelange), Philip Duval (SillySports), Sabine Brocard (Aiseau-Presles), Valentine Lambrechts (Marche-en-Famenne), Pierino (Thimister-Clermont), Coordination Réseau Santé Diabète

Invité

•Laurent Van Buggenhout (VBH Partners)

Les personnes absentes sont excusées.

ORDRE DU JOUR

- 1.Introduction du Président
- 2.Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 3.Présentation et approbation des comptes 2025 – Décharge aux administrateurs
- 4.Présentation du budget 2026
- 5.Admission de nouveaux membres
- 6.Nomination au sein de l'Organe d'Administration
- 7.État des lieux des activités, évolutions et perspectives d'avenir
- 8.Échanges et divers

1. INTRODUCTION DU PRÉSIDENT

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants. Il se réjouit de la présence de nouveaux membres et leur adresse un accueil particulier, soulignant l'importance de leur intégration dans la dynamique collective de l'ASBL.

Un tour de table est réalisé afin de permettre à chacun de se présenter et de favoriser les échanges entre les participants.

Le Président introduit ensuite les travaux de l'Assemblée en rappelant les enjeux actuels du système de santé, en s'appuyant notamment sur les travaux du Professeur Jean Macq (UCLouvain).

Il est souligné que:

•58 % des dépenses de soins de santé concernent environ 5 % de la population, principalement en fin de vie ;

•le système reste fortement orienté vers le curatif, au détriment de la prévention, dont le potentiel demeure sous-exploité.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Parallèlement, nos systèmes consacrent des moyens considérables aux médicaments, surtout les plus innovants. Et pourtant, il existe aussi un paradoxe des dépenses inutiles, que l'on résume parfois avec la loi du 60-30-10. Une partie non négligeable des interventions n'apporte pas la valeur attendue.

- 60 % des soins sont prodigués en suivant les données probantes (bonnes pratiques).
- 30 % sont des soins gaspillés, inefficaces ou non nécessaires.
- 10 % sont des actes dangereux ou causant des effets indésirables évitables.

> Beaucoup de prescriptions sont considérées comme inutiles ou surévaluées (partie des 30 % de gaspillage).

Dans ce contexte, nous disposons d'un « médicament » particulier : L'Exercice Médecine comme levier de santé. Présentée comme un « médicament » aux effets démontrés, l'activité physique constitue un pilier central dans une approche préventive et intégrée. Un médicament qui n'est certainement pas innovant — il a plus de deux millions d'années — mais dont les effets sont puissants et validés. Et c'est là que se situe toute la force de notre démarche : si le « médicament » existe depuis toujours, notre manière de le prescrire, de l'accompagner, de le rendre accessible... elle, est innovante.

Il est rappelé que la vision portée par l'ASBL repose sur une conception élargie de la santé, intégrant les dimensions biologiques, psychologiques et sociales, avec pour objectif de renforcer le pouvoir d'agir des citoyens sur leur santé.

Le Président souligne que le projet SSO est en constante évolution depuis l'obtention de son agrément, et que cette progression est le fruit de l'engagement des équipes et des partenaires.

Plusieurs éléments illustrent cette dynamique :

- une expansion territoriale significative, avec l'implication croissante de nouvelles communes ;
- l'obtention d'un appel à projets ayant permis le renforcement de l'équipe, notamment avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs, Kevin et Estelle ;
- des retours positifs des partenaires institutionnels, notamment de l'ADEPS.

Le renforcement du Conseil d'administration est mis en avant comme un signal de structuration et de consolidation du projet. L'arrivée de nouveaux administrateurs traduit la confiance dans le développement de l'ASBL et permet d'enrichir les réflexions stratégiques par des expertises complémentaires.

Le Président indique que l'ASBL se situe à un moment charnière de son développement et identifie plusieurs axes de travail prioritaires :

- la poursuite du déploiement territorial, notamment via une demande d'agrément en Région bruxelloise (avec notamment un lancement prévu à Etterbeek) ;
- la participation à l'élaboration du prochain plan wallon de promotion de la santé (AVIQ) ;
- le développement de nouvelles collaborations, notamment avec l'union professionnelle des pharmaciens et d'autres partenaires.

Le Président conclut en soulignant le sens et la pertinence des actions menées par l'ASBL, et remercie l'ensemble des participants pour leur engagement.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2025 est soumis à l'approbation des membres.

Aucune remarque n'est formulée.

Il est toutefois signalé qu'un nouveau membre n'avait pas reçu le procès-verbal précédent. Celui-ci lui sera transmis à l'issue de la réunion.

Décision

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2025 est approuvé à l'unanimité.

3. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES 2025 – DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS

Les comptes annuels 2025 sont présentés par Monsieur Laurent Van Buggenhout (VBH Partners). Le bilan 2025 a été transmis lors de la convocation à l'assemblée générale.

Aucune question n'est formulée par l'Assemblée.

Christophe Renard remercie le bureau comptable VBH Partners pour la qualité du suivi comptable et financier assuré tout au long de l'année.

Le vote est organisé via l'outil Wooclap afin de garantir l'anonymat des participants.

Décisions

- Les comptes 2025 sont approuvés.
- Décharge est accordée aux administrateurs pour l'exercice écoulé.

Résultat du vote

- Approbation à l'unanimité.

4. PRÉSENTATION DU BUDGET 2026

Le budget prévisionnel 2026 est présenté aux membres.

Après déduction des frais liés au personnel, à la location des bureaux, aux formations et aux dépenses de fonctionnement, le budget disponible est estimé à 27.224,14 €.

Comme les années précédentes, les dépenses de personnel constituent la principale charge de l'association.

Plusieurs adaptations de temps de travail sont annoncées :

- Estelle Nysten : passage de 5/10 à 6/10 ETP ;
- Charlotte Demaret : passage de 5/10 à 6/10 ETP ;
- Mathieu Martin : passage de 5/10 à 6/10 ETP.

Par ailleurs, Christophe Renard informe l'Assemblée de sa décision volontaire de réduire son temps de travail à 85 %.

Décision

Le budget 2026 est approuvé par l'Assemblée Générale.

Aucune question n'a été posée par rapport à la prévision de budget 2026.

5. ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES

L'Assemblée prend connaissance de l'évolution du réseau Sport sur Ordonnance et de l'intégration de nouveaux dispositifs.

Nouveaux dispositifs

Province / Région Nouveaux dispositifs

Hainaut Ath, Chièvres, Chimay, Froidchapelle, Gerpinnes, La Louvière, Pecq, Péruwelz, Quévy, Silly, Soignies

Brabant wallon Braine-le-Château, Wavre

Namur Beauraing, Ciney, Couvin

Liège Clavier

Luxembourg Hotton

Région de Bruxelles-Capitale Etterbeek

Les nouveaux programmes mis en place connaissent un développement positif et permettent une couverture territoriale toujours plus importante.

Le Président précise que le développement du dispositif en province de Liège reste volontairement limité à ce stade, l'ASBL collaborant étroitement avec l'ASBL Citoyen en Mouvement, déjà fortement implantée sur ce territoire.

Une discussion s'engage concernant le profil des participants.

Il est rappelé que le programme est destiné prioritairement aux adultes. Certaines demandes provenant d'adolescents ont toutefois été reçues. Lorsque ceux-ci acceptent de participer aux séances dans les mêmes conditions que les adultes et que le contenu leur convient, leur participation peut être envisagée.

Pour l'année 2025, les dispositifs ont accueilli 1127 participants. Il est précisé que certains programmes fonctionnent sous forme de cycles tandis que d'autres proposent un accueil continu tout au long de l'année.

L'Assemblée est également informée de la création d'un atelier d'entretien motivationnel de groupe "Je continue à bouger pour ma santé" destiné à accompagner les participants lors de la fin de leur parcours Sport sur Ordonnance et à favoriser leur autonomie dans la poursuite d'une activité physique régulière.

6. NOMINATION AU SEIN DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

La composition actuelle de l'Organe d'Administration est rappelée :

- Benoit Massart (Président)
- Christophe Dohn
- Marie-Aline Mohymont
- Ludovic Mauroy
- Christophe Renard (délégué à la gestion journalière)

Les administrateurs sont reconduits dans leur mandat.

À la suite de l'appel à candidatures diffusé auprès des membres, quatre candidatures ont été reçues.

Candidats présentés :

- Anne-Laure Sennesael
- Dominique André
- Philip Duval
- Olivier Verhelle

Les candidats ont eu l'opportunité de se présenter aux membres lors de l'AG.

Aucune question n'a été formulée.

Le vote est organisé via l'outil Wooclap afin de garantir l'anonymat des participants.

Décision

Les candidatures d'Anne-Laure Sennesael, Dominique André, Philip Duval et Olivier Verhelle sont approuvées par l'Assemblée Générale.

Les quatre candidats rejoignent l'Organe d'Administration.

Benoît Massart informe les nouveaux administrateurs qu'une rencontre d'accueil et de présentation du fonctionnement et des missions de l'ASBL sera organisée en septembre 2026.

7. ÉTAT DES LIEUX DES ACTIVITÉS, ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR.

État des lieux des dispositifs Sport sur Ordonnance

L'ASBL poursuit l'accompagnement des communes dans la création et le suivi des dispositifs Sport sur Ordonnance.

Plusieurs nouveaux outils ont été développés afin de soutenir les porteurs de projets :

- Guide de création d'un dispositif ;
- Guide de communication ;
- Outils d'accompagnement et de suivi.

Afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement et de renforcer la proximité avec les dispositifs locaux, chaque programme Sport sur Ordonnance dispose désormais d'un référent au sein de l'ASBL.

Chaque dispositif est contacté au minimum tous les trois mois et une rencontre en présentiel est organisée annuellement. Le référent reste également disponible pour répondre aux questions et accompagner les équipes locales dans leurs démarches.

Province / Région	Dispositifs actifs (juin 2026)	Ouvertures prévues (septembre 2026)
Total estimé fin 2026		
Hainaut 22 7	29	
Brabant wallon 10	2 12	
Namur 9 3	12	
Liège 3 0	3	
Luxembourg 5 1	6	
Région de Bruxelles-Capitale	4 1 5	
TOTAL 53 14 67		

Sensibilisation du public

Atelier « Bouger pour sa santé »

- 33 ateliers réalisés en 2025 ;
- 23 ateliers réalisés entre janvier et juin 2026 ;
- 634 personnes sensibilisées en 2025 ;
- 291 personnes sensibilisées entre janvier et juin 2026.

Atelier « Je continue à bouger pour ma santé »

Ce module d'entretien motivationnel de groupe vise à accompagner les participants en fin de parcours Sport sur Ordonnance.

- 10 ateliers réalisés en 2025 ;
- 16 ateliers réalisés entre janvier et juin 2026 ;
- 66 participants en 2025 ;
- 127 participants entre janvier et juin 2026.

Dominique André souligne les résultats positifs observés à Waterloo concernant l'orientation des participants vers les clubs sportifs locaux à l'issue du programme.

Sensibilisation et formation des professionnels

Sensibilisation des médecins

- 24 sensibilisations en 2025 et 8 sensibilisations depuis janvier 2026 ;
- 347 participants en 2025 et 257 participants depuis janvier 2026.

Sensibilisation des professionnels et encadrants

- 21 sensibilisations en 2025 et 3 sensibilisations depuis janvier 2026 ;
- 154 participants en 2025 et 20 participants depuis janvier 2026.

Les actions de sensibilisation et de formation à destination des autres professionnels de la santé se poursuivent également.

Relations institutionnelles

L'ASBL poursuit son implication dans plusieurs groupes de travail stratégiques :

- Groupe de travail Activité Physique Adaptée coordonné par l'AVIQ.
- Groupe de travail Gouvernance relatif à la préparation du prochain Plan de Promotion et de Prévention de la Santé.

8. PERSPECTIVES D'AVENIR.

Perspectives 2026-2027

- Mise en place d'un programme de formation continue pour les encadrants (première session prévue à Wavre le 14 septembre 2026) ;

- Organisation de rencontres décentralisées entre dispositifs Sport sur Ordonnance ;
- Rapprochement avec l'ASBL Viasano ;
- Collaborations en développement :
 - Union Professionnelle des Pharmaciens ;
 - Citoyen en Mouvement ;
 - FARES ;
 - Promusport ASBL ;
 - Procoaching ASBL.

Perspectives 2027-2028

- Préparation des futurs Plans de Promotion de la Santé en Wallonie et à Bruxelles ;
- Renforcement du développement territorial ;
- Consolidation du rôle de l'activité physique dans les politiques de prévention.

9. ÉCHANGES ET DIVERS

Madame Pauline Lens interroge l'Assemblée concernant la question des assurances pour les dispositifs Sport sur Ordonnance. L'OA indique que cette question fera l'objet d'une réflexion approfondie dans les prochains mois.

Monsieur Guillaume Ninforge soulève également la problématique des conditions d'accès aux subsides de l'ADEPS pour certains Centres Sportifs Locaux. Il souligne que les activités encadrées par des kinésithérapeutes ne sont actuellement pas toujours éligibles aux mêmes soutiens que celles dispensées par des professeurs d'éducation physique. En réponse, Benoit Massart rappelle que l'ASBL entretient actuellement des contacts positifs et réguliers avec l'ADEPS (notamment au travers un groupe de travail conjoint coordonné par l'AVIQ - GT APA). Il indique que les projets « Maisons Sport Santé » ne seront finalement pas déployés en Fédération Wallonie-Bruxelles. A l'avenir, les programmes SSO pourront être soutenus financièrement par le subsidé « Action Sportive Local – ASL » de l'ADEPS. Cette évolution pourrait permettre à terme un meilleur soutien des programmes locaux et une reconnaissance accrue des actions menées dans le domaine de l'activité physique adaptée.

L'Assemblée est également informée de la participation de l'ASBL à la Conférence nationale du Sport Santé et Adapté organisée à Toulouse. Cette participation a permis d'échanger sur les modèles de développement de l'activité physique adaptée en Belgique et en France et d'identifier plusieurs pistes de collaboration futures.

Aucune autre remarque ou question n'étant formulée, le Président clôture la séance.

La séance est levée à 11h00.